

Fédération Française de Boule de Fort (FFBDF)

Siège social : 4 rue de la Bruyère 49100 Angers

Assemblée générale constitutive

Samedi 16 septembre 2017
Théâtre de l'Hôtel de ville à Saint Barthélemy d'Anjou

Compte-rendu

L'assemblée s'est déroulée conformément à l'ordre du jour envoyé à toutes les sociétés connues le 14 juin 2017.

1. Accueil et contrôle des participants

Fait dans le hall d'accueil de l'hôtel de ville par des membres du conseil d'administration en place à partir de 9h00.

Alain GALMARD : Orientation vers les sections.

Contrôle des mandats des participants par section et émargements des listes :

Sections 1-9 : Jean ROULEAU et Joseph HUCHET
Sections 10-19 : Robert LAMISSE et Patrick GOUBARD
Sections 20-29 : Alain ONILLON et Joseph BERTHOME
Sections 30-39 : Jean-Pierre BOISBOUVIER et Yves OUVRARD
Sections 40-48 : Serge TETREL et Claude LEMONNIER

Paul ROYER était chargé à l'entrée de la salle de réunion, de l'émargement des présents qui n'étaient pas mandatés pour voter, y compris les invités.

2. A partir de 9h30, réunion dans la salle

Les participants (environ 240 personnes) se sont installés pendant qu'une vidéo réalisée par l'association des vidéastes de Vihiers, était projetée sur grand écran.

Dominique BREJEON, Maire de Saint Barthélemy d'Anjou et par ailleurs sociétaire du Cercle Saint Paul a dit son plaisir d'accueillir les participants à ce moment historique dans la vie de ce monument du patrimoine ligérien qu'est la Boule de Fort.

Hubert LAFUENTE, président en exercice, a rappelé les temps forts de la journée et présenté les personnes appelées sur la scène pour intervenir.

Les élus, François GERNIGON, conseiller départemental du canton et Alain AUGELLE, conseiller municipal d'Angers délégué à la boule de fort, ont dit l'intérêt des collectivités locales pour notre activité.

Ce fut confirmé ensuite par Gilles GRIMAUD, vice-président du conseil départemental, qui a rappelé tous les domaines d'intervention du Département en faveur de nos sociétés.

Christophe BECHU, Maire d'Angers, venu plus tard, a confirmé le soutien de la ville et présenté les aménagements prévus dans l'ancienne Société Saint-Vincent pour y installer le siège social de la Fédération Française.

3. Présentation des statuts et discussion

Hubert LAFUENTE a rappelé la démarche suivie (10 réunions au cours des années 2016 et 2017) et les objectifs de la nouvelle fédération.

Jean-Claude CHAUVAT, rapporteur de la commission des statuts, a rappelé les principes de base sur lesquels sont fondés les statuts (Principes présentés dans le courrier envoyé à toutes les sociétés en mars 2017).

- Une Fédération unique pour regrouper toutes les sociétés connues (ou à venir)
- Un fonctionnement associatif démocratique : une voix par société adhérente
- Une Fédération Française pour être reconnue par les instances politiques et administratives, du niveau local au niveau européen
- Les sociétés adhérentes conservent leur liberté de fonctionnement
- Les groupements locaux actuels créés sur des affinités historiques et géographiques poursuivent leurs activités (sans s'appeler « fédération »)
- La Fédération est au service de toutes les sociétés adhérentes, avec les moyens financiers limités qui sont les siens actuellement
- La fédération organise le bon déroulement des concours et la promotion de la Boule de Fort, en s'appuyant sur le relais des 32 zones à définir et de leurs responsables.

Jean-Claude CHAUVAT a ensuite présenté le détail des statuts à partir du « Powerpoint » préparé avec Clément BOURDON, mettant en évidence le rôle essentiel de l'Assemblée Générale annuelle, regroupant toutes les sociétés adhérentes, et celui du Comité Directeur et du Bureau élus pour quatre ans sur un projet, au scrutin proportionnel et majoritaire (comme dans les grandes communes).

Il y eut ensuite un long temps de questions-réponses. Les principales critiques concernaient la méthode : Pourquoi ne pas s'appuyer sur les fédérations existantes ? Il fut répondu que la commission des statuts qui a fait l'essentiel du travail, regroupait au départ des représentants de toutes les fédérations. Comme par hasard, les critiques provenaient de secteurs qui, invités à participer, n'avaient pas souvent répondu aux invitations.

Beaucoup de questions portaient sur les inconvénients évidents d'une non-adhésion à la Fédération, certaines donnant l'impression de vouloir rester au statu quo. Rappelons que la Fédération de l'Ouest est l'héritière de la Fédération créée en 1907. Il est temps de moderniser les structures.

Une question essentielle fut posée par la représentante de l'Ordre des Ponts de Cé. Les sociétés, étant des établissements recevant du public, vont devoir se mettre aux normes (accès des handicapés et sécurité). Qui va payer le coût important ?

Pas de problème pour celles qui sont dans des locaux communaux, mais pour les sociétés privées ? Un échange constructif avec les élus départementaux a ouvert une piste de réflexion pour un type d'aide nouvelle (à côté de la réfection des jeux).

1. Vote

Les 224 représentants mandatés ont alors été invités à se déplacer pour voter dans les urnes et émarger auprès des cinq groupes d'administrateurs qui avaient vérifié leur pouvoir lors de l'accueil.

Alain GALMARD et PAUL ROYER ayant été désignés comme scrutateurs ont, après dépouillement, apporté le résultat du vote.

224 votants
205 adoptions des statuts et adhésions à la fédération
17 non
1 blanc
1 nul

91.5% des votants ont donc adopté le projet.

Les 205 sociétés adhérentes représentent près de 60% des sociétés connues.

La Fédération Française de Boule De Fort (FFBDF) est donc créée avec son siège social :

4 rue de la Bruyère 49100 Angers

2. Avenir

Jean-Noël MOUCHE et Alain GALMARD ont ensuite présenté le projet de 32 zones regroupant toutes les sociétés connues.

Ce nouveau découpage conforme aux statuts, doit faciliter l'organisation des concours fédéraux en limitant les déplacements.

Le projet fut globalement bien accueilli. Il faudra faire des retouches en fonction des adhésions et des remarques constructives à venir. Il sera soumis en 2018 à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Dans l'immédiat, les structures issues de la Fédération de l'Ouest poursuivent leurs activités pour la mise en place de la nouvelle Fédération et la poursuite des challenges en cours.

Le calendrier est le suivant :

Poursuite des adhésions (relance des sociétés qui n'ont pas répondu) et 45 jours au moins avant l'AG, constitution d'une ou plusieurs listes pour l'élection au Comité Directeur.

Fin Février - début mars 2018 : nouvelle assemblée générale avec les représentants de toutes les sociétés adhérentes pour l'élection du Comité Directeur, la mise en place des instances nouvelles et le transfert d'activités entre les deux fédérations.

Pour début 2018 : Choix d'un logo, création d'une carte fédérale, mise au point d'un nouvel agenda.

L'année 2018 sera donc une année de transition, mais toutes les activités habituelles se poursuivront.

L'Assemblée Générale Constitutive commencée à 9h30 se termine vers 11h45, suivie par des moments d'échange autour d'un vin d'honneur et d'un repas.

Le présent compte-rendu a été validé par le Conseil d'Administration en place le samedi 21 octobre 2017.

Le président en exercice

Hubert LAFUENTE